La reconstruction d'Haïti : un an après

- Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7 frappe Haïti.
- C'est le séisme le plus fort que ce pays ait connu en 200 ans et la pire catastrophe naturelle qui ait eu lieu dans le continent américain.
- Le séisme fait plus de 230.000 morts et plus de 300.000 blessés.

LES SECOURS ET L'AIDE AU REDRESSEMENT

- Les États-Unis font appel aux services de divers ministères et organismes fédéraux pour parer au séisme et ils consacrent plus de 1 milliard de dollars à l'aide humanitaire à Haïti en 2010.
- Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et d'autres organismes, un ménage américain sur deux donne de l'argent pour Haïti, à hauteur de plus de 1 milliard de dollars.
- Les États-Unis œuvrent de concert avec le gouvernement haïtien, les autorités locales, des partenaires internationaux, la société civile, le secteur privé et des organismes non gouvernementaux pour faire face aux besoins les plus urgents.
- Le gouvernement d'Haïti autorise l'armée américaine à participer à la gestion de l'aéroport : sa capacité est ainsi triplée et l'aide d'urgence la plus nécessaire est acheminée en priorité.

LES SECOURS ET L'AIDE AU REDRESSEMENT

- Les équipes d'aide médicale du ministère de la santé et des services sociaux soignent quelque 31.000 personnes et pratiquent des centaines d'interventions chirurgicales.
- Les équipes médicales du ministère de la défense se trouvant à bord du navire-hôpital Comfort sauvent la vie de centaines de personnes gravement blessées et pratiquent 840 opérations.
- L'USAID et la FEMA déploient des équipes de recherche et de sauvetage dont la participation à des opérations internationales de sauvetage permet de sauver la vie de plus de 130 personnes.

LES SECOURS ET L'AIDE AU REDRESSEMENT

- Par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial et d'autres partenaires, les États-Unis fournissent des vivres à **3,5 millions** d'Haïtiens.
- Les États-Unis et leurs partenaires internationaux fournissent du matériel en vue de l'hébergement rudimentaire de 1,5 million de personnes avant le début de la saison des pluies en mai.
- Les États-Unis financent une campagne de vaccination au profit de plus de 1 million d'Haïtiens.
- Avec leurs partenaires, les États-Unis mettent tous les jours de l'eau potable à la disposition de 1,3 million d'Haïtiens.

VERS UN DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

Les États-Unis s'emploient à mettre en place les fondements d'un développement durable :

- En investissant dans les programmes de redressement économique qui font travailler plus de 350.000 personnes – d'où une injection de plus de 19 millions de dollars dans l'économie locale.
- En déblayant plus de 1,2 million de mètres cubes de gravats dans les zones classées prioritaires par le gouvernement haïtien, résultat atteint au mois de décembre.
- En consacrant plus de 100 millions de dollars à l'hébergement d'urgence et temporaire, à la fourniture de bâches en plastique, à l'évaluation des dégâts structurels et à la remise en état de logements.

Les opérations de nettoyage

- Le séisme qui secoue Haïti le12 janvier 2010 produit quelque 10 millions de mètres cubes de gravats en l'espace de 30 secondes :
- De quoi remplir suffisamment de camions à benne qui encercleraient la moitié de la planète s'ils étaient alignés pare-chocs contre pare-chocs.
- Au mois de décembre 2010, les États-Unis avaient financé des programmes ayant permis de déblayer 1,2 million de mètres cubes de gravats.
- Les États-Unis encouragent le déblaiement des gravats dans un souci de respect de l'environnement.

Prévention et traitement des maladies :

- Le séisme exacerbe une situation déjà difficile en matière de santé et d'hygiène.
- Plus d'un million de personnes sont vaccinées contre des maladies hautement transmissibles.
- Une aide alimentaire ciblée est distribuée à quelque 1,9 million d'Haïtiens parmi les plus vulnérables.
- Les partenaires de l'USAID distribuent 800.000 moustiquaires imprégnées d'insecticides aux sinistrés.

Choléra

- Le 21 octobre 2010, la présence du choléra est confirmée dans le département de l'Artibonite, juste au nord de Port-au-Prince.
- Les États-Unis débloquent immédiatement des fonds pour l'achat de fournitures d'urgence.
- Dans les régions touchées, les partenaires de l'USAID commencent à distribuer du chlore pour la purification de l'eau, des savonnettes, des prospectus d'information et des sels de réhydratation orale.
- Début décembre, 162 centres de traitement du choléra sont opérationnels et 5.900 lits sont à la disposition des malades à travers le pays.

Les améliorations agricoles et économiques

- Les États-Unis enseignent aux Haïtiens des techniques agricoles compatibles avec un développement durable.
- L'initiative de gestion des bassins versants de l'USAID pour la protection des ressources nationales naturelles vise à accroître la productivité agricole et à réduire la vulnérabilité de l'environnement.
- L'octroi d'une aide ciblée aux associations de cultivateurs, qui reçoivent des semences commerciales, des engrais et des outils, accroît la productivité.

Remise en état de l'infrastructure et reconstruction

- Les États-Unis s'engagent à consacrer1,15 milliards de dollars en fonds nouveaux à l'effort de reconstruction, conformément au plan d'action pour le relèvement et le développement national d'Haïti.
- Pour que les gens puissent rentrer chez eux, l'USAID travaille avec des organismes partenaires à la remise en état de maisons endommagées par le séisme.
- L'USAID appuie la construction d'un réseau d'alimentation en eau à Port-au-Prince qui fournit environ 50 % plus d'eau qu'avant le séisme.

La gouvernance et le respect de la loi

Les États-Unis vont aider le gouvernement haïtien à renforcer ses capacités dans des pôles essentiels de la gouvernance :

- En investissant dans la police nationale haïtienne pour qu'elle puisse assurer la sûreté et la sécurité des Haïtiens.
- En ciblant leur assistance dans des domaines clés, notamment pour renforcer le secteur de la justice et améliorer l'accès aux services juridiques.
- En finançant des initiatives visant à accroître la protection des droits de l'homme et des populations vulnérables.

Le chemin qui reste à parcourir

« Nous savons que le progrès n'est pas toujours visible et nous comprenons la frustration du peuple face au rythme de la reconstruction. Malgré tout, même s'il n'est pas aussi important ni aussi rapide que nous le voulons, le progrès est là. »

M. Kenneth Merten
Ambassadeur des États-Unis en Haïti